Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux du bassin de l'Arve

Le Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGS ZH) du SAGE de l'Arve est élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de l'Arve.

Il définit le cadre à mettre en œuvre pour :

- **S'assurer d'une gestion opérationnelle des zones humides qualifiées de stratégiques pour les bassins versants du SAGE de l'Arve**
- **Préserver toutes les zones humides du territoire du SAGE**
- **Améliorer la connaissance**

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ARVE ET AFFLUENTS

Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides du périmètre du SAGE de l'Arve

Version PROJET
mai 2023

INTRODUCTION :

Pourquoi un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides ?

Un Plan de Gestion Stratégique promu par le SDAGE

Le SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027 recherche la mise en œuvre opérationnelle d'une préservation et d'une restauration des zones humides par le biais de Plans de Gestion Stratégiques dont il fournit le cadre d'élaboration (disposition 6B-01). La définition et la mise en œuvre est réalisée par les gestionnaires de SAGE et les animateurs de contrats de milieux en partenariat avec les structures compétentes en matière d'urbanisme et de foncier. **Ces Plans de Gestion définissent, en concertation avec les acteurs, les objectifs de non-dégradation et de restauration des zones humides et de leurs fonctions sur un territoire donné.**

Un Plan de Gestion Stratégique prévu par le SAGE

Dans sa disposition ZH-1 « Développer les connaissances relatives aux zones humides en vue d'une stratégie zones humides opérationnelle », le SAGE de l'Arve indique qu'il est nécessaire que la structure porteuse du SAGE (le SM3A) conduise une démarche de priorisation des zones humides à préserver et/ou à restaurer sur le territoire. **Ce travail vise in fine la mise en place d'un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides à l'échelle du territoire du SAGE**.

Quelques rappels sur les zones humides

Définition

Selon le code de l'environnement (article L211-1), les zones humides sont des **« terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».**
Concrètement, une zone humide c'est :

- Un espace de transition entre l'eau libre et la terre ferme ;
- Une présence d'eau temporaire ou permanente.

Les services rendus par les zones humides

Les zones humides jouent un rôle important de par leurs fonctions et les services qu'elles rendent à notre société :

- **Fonctions hydrologiques :** Stockage et restitution de l'eau, régulation des crues, alimentation des cours d'eau... *de véritables "éponges naturelles" qui permettent de préserver l'eau en quantité.*
- **Fonctions épuratoires :** Piégeage, apport, dégradation et transformations biochimiques des éléments organiques et minéraux, protection de la qualité des eaux... *un "filtre naturel" qui permet de préserver l'eau en qualité.*
- **Fonctions biologiques :** Production biologique élevée, présence d'un grand nombre d'habitats et d'espèces animales et végétales, souvent remarquables... *un "réservoir naturel de vie" assuré par la présence fluctuante de l'eau.*

Zones humides et changement climatique

Le changement climatique se traduit localement par une augmentation des évènements météorologiques extrêmes : crues, inondations, sécheresses, etc. L'épisode de sécheresse intense et de canicule de l'été 2022 constitue un bon exemple de cette évolution.

Les milieux humides peuvent atténuer le réchauffement climatique global et amortir les impacts que subissent les populations :

- Les milieux humides participent à la **prévention des risques naturels, notamment des inondations**. Ils peuvent stocker l'eau dans le sol et la retenir à leur surface. Ils permettent de **diminuer l'intensité des crues** et les dommages causés par les inondations.
- L'eau accumulée pendant les périodes pluvieuses ou lors d'évènements météorologiques exceptionnels pourra **alimenter progressivement les nappes phréatiques et les cours d'eau pendant les périodes sèches**.
- En tant que **puits de carbone naturels**, les milieux humides atténuent le réchauffement climatique global. Inversement, lorsqu'elles sont asséchées, les zones humides relarguent dans l'atmosphère le CO_2 qu'elles ont capté pendant des siècles.

SOMMAIRE DU PLAN DE GESTION STRATEGIQUE DES ZONES HUMIDES DU SAGE DE L'ARVE

Le Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides du SAGE de l'Arve s'articule autour de 4 grands axes de travail :

1 Définir les zones humides « stratégiques » du SAGE

- 1.1 Méthodologie de priorisation
- 1.2 Résultats
- 1.3 Modalités de mise à jour de la liste des zones humides stratégiques

2 S'assurer d'une gestion opérationnelle des zones humides « stratégiques »

- 2.1 Modalités de gestion des zones humides stratégiques
- 2.2 Modalités de gestion des autres zones humides

3 Préserver de façon efficace toutes les zones humides sur le périmètre du SAGE

- 3.1Associer le SAGE dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme
- 3.2 Consulter le SAGE sur les projets d'aménagement soumis à la loi sur l'Eau impactant des zones humides
- 3.3 Réaliser des ateliers techniques sur le thème des zones humides

4 Améliorer la connaissance

- 4.1 Compléter les données de l'inventaire départemental
- 4.2 Réaliser ponctuellement des délimitations plus fines des zones humides, conformément à l'article R.211-108 du code de l'environnement

1 Définir les zones humides « stratégiques » du SAGE

Remarque préliminaire : la qualification de zone humide « stratégique » au titre du SAGE n'implique pas la mise en place d'une réglementation particulière.

1.1 Méthodologie de priorisation

Au vu du grand nombre de zones humides présentes sur le bassin versant (1499 zones humides recensées dans l'état initial du SAGE en 2014), couvrant une superficie de plus de 2 000 ha, un **classement des zones humides a été effectué au regard de leurs fonctions stratégiques pour l'équilibre du bassin versant**.

On entend par fonction stratégique les services rendus par les zones humides pour la gestion quantitative des ressources en eau (soutien d'étiage, régulation des crues en tête de bassin versant), et pour les écosystèmes (zones nécessaires au cycle de vie de nombreuses espèces – pas uniquement aquatiques).

La fonctionnalité de l'ensemble des zones humides connues *(les 1499 zones humides de l'état initial du SAGE de 2014)* **a été évaluée** sur la base d'une dizaine d'indicateurs portant sur les thématiques suivantes :

- Fonctions hydrologiques et hydrauliques,
- Fonctions physiques et biogéochimiques,
- Fonctions biologiques, écologiques et sociétales.

Les notes ont été attribuées sur la base des connaissances disponibles.

La liste des indicateurs est présentée en annexe 1.

1.2 Résultats

Le travail de priorisation décrit au paragraphe précédent a débouché sur l'individualisation de 137 zones humides « stratégiques », regroupées pour plus de lisibilité en 33 secteurs géographiques.

Les différents secteurs géographiques sont listés ci-après, en précisant pour chacun les fonctions et services des zones humides concernées ainsi que les pressions identifiées.

La liste des zones humides stratégiques classées par secteur géographique est présentée en annexe 2.

La cartographie des zones humides stratégiques est présentée en annexe 3.

➔ **19 secteurs d'altitude** répartis sur les différents massifs montagneux.

Nom	Fonctions et services	*Pressions*
Zone humide de Plan Jovet, Les Contamines-Montjoie	Hydrologique ++ Biogéochimique + Ecologique ++	*Pas de pression identifiée*
Tourbière de Combe noire, les Contamines-Montjoie	Hydrologique ++ Ecologique +++	*Pas de pression identifiée*
Zones humides de Balme, Chamonix	Hydrologique ++ Biogéochimique + Ecologique ++	*Domaine skiable alpin, randonnée, VTT, pâturage*
Zones humides d'Anterne Pormenaz, Passy	Hydrologique +++ Ecologique +++	*Pas de pression identifiée*
Zones humides du versant nord du Jaillet	Hydrologique +++ Biogéochimique + Ecologique ++	*Urbanisation, Domaine skiable alpin, drainage agricole*
Zones humides de Plaine Joux, Mayères, Sallanches	Hydrologique +++ Ecologique +	*Pastoralisme, drainage, sylviculture (plantation de ligneux)*
Zones humides d'Arâches-Flaine	Hydrologique +++ Biogéochimique + Ecologique ++	*Domaine skiable, fréquentation*
Zones humides de Samoëns-Morillon	Hydrologique +++ Biogéochimique + Ecologique ++	*Domaine skiable, fréquentation*
Zones humides des Gets	Hydrologique +++ Biogéochimique + Ecologique +++	*Domaine skiable alpin, VTT, fréquentation touristique estivale*
Zones humides du Plateau de Loëx, vallée du Giffre	Hydrologique +++ Biogéochimique + Ecologique +++	*Sylviculture, agriculture avec projet de réhabilitation, fréquentation, domaine de ski nordique*
Zones humides du Praz de Lys	Hydrologique +++ Biogéochimique + Ecologique +++	*Domaine skiable nordique et alpin, urbanisation, fréquentation, drainage*
Zones humides de Sommand	Hydrologique +++ Biogéochimique ++ Ecologique +++	*Domaine skiable nordique et alpin, drainage (lac artificiel), urbanisation, pastoralisme*
Zones humides de Plaine Joux, Onnion	Hydrologique ++ Ecologique ++	*Domaine skiable nordique, VTT, fréquentation, pastoralisme*
Zones humides de Cenise-Morsullaz	Hydrologique +++ Biogéochimique ++ Ecologique +++	*Pratiques agricoles impactantes, fréquentation, projet de domaine nordique et plateau de loisirs*
Zones humides de Brizon-Solaison	Hydrologique ++ Biogéochimique + Ecologique ++	*Domaine nordique, fréquentation, remblais, drainage*
Zones humides des Glières-Champlaitier	Hydrologique +++ Ecologique ++	*Domaine skiable nordique en partie*
Zones humides d'Orange les Fleurys	Hydrologique +++ Biogéochimique + Ecologique +	*Urbanisation*
Zones humides de La Duche, Grand Bornand	Hydrologique ++ Ecologique +	*Domaine skiable alpin*
Zone humide de la Cour	Hydrologique ++ Ecologique +	*Fréquentation, pastoralisme*

➔ **4 secteurs de zones humides alluviales** sur l'Arve, le Giffre, la Menoge et le Foron du Chablais Genevois.

Nom	Fonctions et services	*Pressions*
Zones humides de l'Arve	Hydrologique +++ Biogéochimique ++ Ecologique +++	*Altération de la morphologie, urbanisation, décharges*
Zones humides du Giffre	Hydrologique +++ Biogéochimique ++ Ecologique ++	*Altération de la morphologie, décharges*
Zones humides de la Menoge et affluents	Hydrologique ++ Biogéochimique ++ Ecologique ++	*Espèces exotiques envahissantes, thermie, étiages importants*
Zones humides du Foron du Chablais Genevois	Hydrologique +++ Ecologique ++	*Urbanisation, artificialisation*

➔ **10 secteurs de plaine et plateaux**.

Nom	Fonctions et services	*Pressions*
Zone humide du Latay, Samoëns	Hydrologique ++ Biogéochimique ++ Écologique +	*Pas de pression*
Zone humide du Martinet, Vougy	Hydrologique +++ Biogéochimique ++ Ecologique +	*Urbanisation à proximité*
Zone humide Chef-lieu de Vougy	Hydrologique ++ Biogéochimique ++ Ecologique +	*Urbanisation*
Zone humide du Fer à Cheval	Hydrologique + Biogéochimique + Ecologique ++	*Pas de pression identifiée*
Zone humide du bois d'Avaz, Bonneville	Hydrologique +++ Ecologique ++	*Urbanisation, remblais proches*
Zone humide de Pilly, Arthaz	Hydrologique + Biogéochimique +++ Ecologique +	*Urbanisation*
Zones humides de Lossy, Cranves-Sales	Hydrologique ++ Biogéochimique + Ecologique +++	*Urbanisation, infrastructures de transport, ligne HT*
Marais de l'Etournel, Vulbens, Chevrier, Collonges-sous-Salève	Hydrologique +++ Biogéochimique + Ecologique ++	*Assèchement, urbanisation*
Zones humides de Fornant, Morennes et Bloux, Dingy-en-Vuache et Jonzier-Epagny	Hydrologique ++ Biogéochimique ++ Ecologique ++	*Drainage, exploitation agricole, espèces exotiques envahissantes*
Zones humides du Plateau des Bornes	Hydrologique +++ Biogéochimique + Ecologique +++	*Espèces exotiques envahissantes, plantations, remblais*

1.3 Modalités de mise à jour de la liste des zones humides stratégiques

L'inventaire des zones humides sur le territoire du SAGE est en constante évolution (cf disposition ZH-1 du SAGE, qui précise que l'inventaire départemental doit être mis à jour sur l'ensemble du territoire du SAGE).

Des précisions sur l'avancement de cette mise à jour sont apportées au chapitre 4 du présent Plan de Gestion Stratégique (« améliorer la connaissance »).

La mise à jour de la liste des zones humides stratégiques du SAGE sera envisagée à échéance de 5 ans, afin de prendre en compte l'évolution des connaissances ainsi que les attentes du territoire.

2 S'assurer d'une gestion opérationnelle des zones humides « stratégiques » (objectif de non dégradation et de restauration)

2.1 Modalités de gestion des zones humides stratégiques

Les collectivités disposant de la compétence GEMAPI, dénommées ci-après les « Gémapiens », ont en charge la mise en œuvre opérationnelle de la gestion des zones humides stratégiques. Sur le territoire du SAGE de l'Arve, deux Gémapiens se répartissent cette mission : le SM3A et la Communauté de Communes du Genevois (CCG).

En ce qui concerne SM3A :
Les statuts du SM3A précisent que ce dernier **a en charge dans son tronc commun de compétence la préservation et la restauration des zones humides stratégiques définies par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux – SAGE- de l'Arve**.

Ainsi, compte-tenu des nécessités de gestion des zones humides stratégiques et de l'ampleur du travail à conduire, **le SM3A devra définir un plan d'action opérationnel relatif aux zones humides stratégiques définies au chapitre 1**, comprenant les éléments suivants :

- Priorisation des sites d'intervention (phasage dans le temps) ;
- Définition d'un programme d'actions allant de l'acquisition de connaissances aux travaux d'entretien et/ou de restauration.

Le SM3A a déjà débuté ce travail, en s'appuyant sur la liste des zones humides stratégiques du SAGE et en travaillant lorsque cela était pertinent sur **la définition de chapelets cohérents en matière de gestion opérationnelle**.

Une fois délibéré par le SM3A, le plan d'action opérationnel sera présenté à la CLE.
Le suivi de ce plan d'action opérationnel sera réalisé par les instances du SM3A. Un bilan annuel d'avancement sera présenté en CLE.
En cas de révision de la liste des zones humides stratégiques, le SM3A pourra revoir la priorisation de ses interventions.

Partenariats :
Sur certaines zones humides stratégiques, des gestionnaires très diversifiés agissent d'ores et déjà selon leurs compétences : Conservatoire des espaces naturels, Communautés de Communes, Communes... Les gémapiens travailleront en concertation avec les acteurs locaux et agiront en cohérence et en visant une continuité avec les actions déjà menées.

2.2 Modalités de gestion des autres zones humides

Les zones humides non identifiées comme stratégiques par le SAGE ne constituent pas une priorité d'action opérationnelle pour les gémapiens.

Des actions sont cependant possibles au cas par cas par d'autres acteurs, toujours dans la limite de leurs compétences ou en leur qualité de propriétaire.

3 Préserver de façon efficace les zones humides sur le périmètre du SAGE (objectif de non dégradation)

Le SAGE n'introduit pas de règlementation supplémentaire visant la préservation des zones humides, mais a pour objectif de faciliter l'application de la règlementation existante. Il est donc envisagé de renforcer l'accompagnement des acteurs dans la conduite de leurs projets, en s'appuyant sur la réglementation existante et le SDAGE.

Cet objectif concerne l'ensemble des zones humides du bassin versant et ne se limite pas aux zones humides « stratégiques » définies au chapitre précédent.

3 axes de travail sont identifiés :

3.1 Associer le SAGE dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme

Le SAGE doit être consulté dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme pour une prise en compte optimale des zones humides.

Les objectifs affichés sont les suivants :

- Travailler avec les services de l'Etat (service planification) afin d'**être associé au porter-à- connaissance** réalisé dans le cadre des procédures d'élaboration ou de révision des documents d'urbanisme**.** Ceci permettra au SAGE de fournir des éléments relatifs aux zones humides (données d'inventaire, rappel des enjeux…) en phase amont de l'élaboration de ces documents et d'être plus pertinent dans son accompagnement. Ceci permettra également d'identifier les documents d'urbanisme pour lesquels le SAGE doit s'investir prioritairement.
- Renforcer les échanges avec les services de l'Etat (service planification) afin d'évoquer les **difficultés rencontrées pour intégrer les zones humides dans les documents d'urbanisme** et de s'assurer que les enjeux relatifs aux zones humides soient bien exposés lors de **l'examen des documents en CDPNAF** (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers).

➔ ***Qui est l'opérateur ?***

✓ ***La structure porteuse du SAGE.***

Il est important de noter que la réussite de ces objectifs (anticipation des documents d'urbanisme à venir sur le territoire, conseil et accompagnement des collectivités en charge des documents d'urbanisme, travail régulier avec les services de l'Etat…) est intimement liée aux moyens humains que la structure porteuse du SAGE pourra y consacrer.

3.2 Consulter le SAGE sur les projets d'aménagement soumis à la loi sur l'Eau impactant des zones humides

Le SAGE apporte des conseils ou des avis sur les projets d'aménagement ***soumis à autorisation loi sur l'eau*** pour toutes les zones humides.

- Cet accompagnement peut avoir lieu lors des réflexions qui se tiennent en amont du projet par sollicitation volontaire et informelle des porteurs de projets.
- Il intervient aussi de façon systématique dans le cadre des avis règlementaires que sollicitent les services de l'Etat qui instruisent les dossiers de demande d'autorisations environnementales.

Les services de l'Etat ont également la possibilité de solliciter le SAGE sur les ***dossiers de déclaration au titre de la loi sur l'Eau*** relatifs aux zones humides. Cette consultation n'est pas obligatoire.

- Il est proposé qu'un travail spécifique soit réalisé avec les services instructeurs pour **fixer le cadre de cette consultation facultative**.
- Cet échange avec les services police de l'eau permettra également d'évoquer les **difficultés d'application de la séquence ERC (éviter – réduire – compenser)** : proposition de modalités de travail avec le SAGE pour améliorer la situation.

➔ ***Qui est l'opérateur ?***

✓ ***La structure porteuse du SAGE.***

3.3 Réaliser des ateliers techniques sur le thème des zones humides

Ces journées techniques, qui pourront être délocalisées sur divers secteurs du bassin versant, ont pour objet :

- De rappeler des éléments généraux sur les zones humides, tant techniques que réglementaires ;
- De présenter la stratégie zones humides du SAGE, objet du présent document ;
- D'étudier des cas concrets – d'organiser des visites de terrain.

Elles sont prioritairement à destination des élus et des services techniques des collectivités en charge de l'aménagement du territoire, mais peuvent aussi être élargies à des bureaux d'études en charge de l'élaboration / la révision de documents d'urbanisme.

➔ ***Qui est l'opérateur ?***

✓ ***La structure porteuse du SAGE.***

4 Améliorer la connaissance

4.1 Compléter les données de l'inventaire départemental

La préservation des zones humides est intimement liée à leur connaissance. Les opérations d'inventaires sont essentielles pour l'analyse préalable des projets et la mise en place des premiers volets de la séquence ERC (Eviter – Réduire – Compenser).
Le bassin versant de l'Arve a bénéficié précocement d'un premier inventaire des zones humides. Ce dernier s'appuyait cependant sur des données cartographiques de faible résolution, ne permettant pas la détection de l'ensemble des sites. Les actualisations réalisées par la suite à l'échelle communale ont permis de faire ressortir de nombreuses zones humides jusque-là non identifiées.

La carte ci-après présente l'avancement des opérations d'actualisation au 31 décembre 2022.

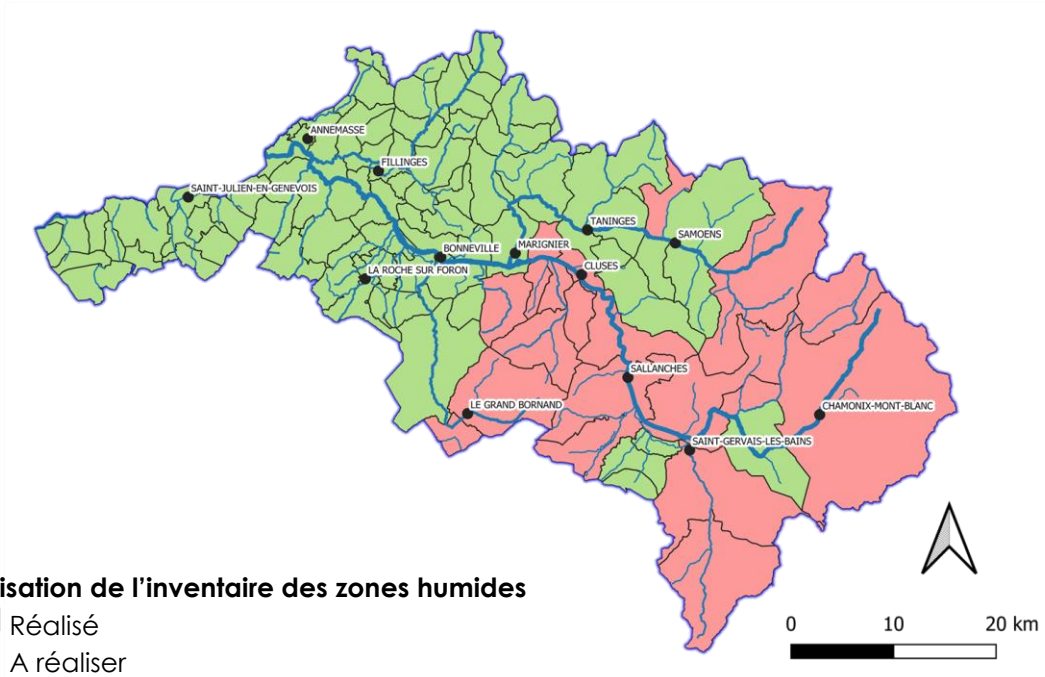

A ce jour, un effort d'actualisation reste à mener principalement sur la haute vallée de l'Arve.

Le plan de gestion stratégique prévoit **une mise à jour de l'inventaire départemental des zones humides,** sous la forme d'un programme d'inventaires pluriannuel.
Il est rappelé que l'inventaire départemental ne propose pas de délimitation réglementaire, mais constitue un document indicatif à l'attention des porteurs de projets destiné à les alerter sur les éventuels risques d'impact de leurs projets sur des zones humides.

Cette mise à jour est réalisée en parallèle des autres actions du plan de gestion stratégique et ne reporte en aucune manière les dispositions liées à la gestion et à la restauration des zones humides stratégiques.

RAPPEL : il est important de se référer au cahier des charges de l'opérateur de l'inventaire départemental (Asters) afin que les données collectées puissent être bancarisées.

➔ ***Qui est l'opérateur ?***

- ✓ ***L'opérateur identifié pour mettre à jour l'inventaire est le SM3A, il assure cette mission sur le périmètre du SAGE (hors territoire CCG).***
- ✓ ***Il porte à la connaissance de l'Etat et des collectivités ces mises à jour d'inventaire.***

4.2 Réaliser ponctuellement des délimitations plus fines des zones humides, conformément à l'article R.211-108 du code de l'environnement

Sur le plan réglementaire, la définition d'une zone humide répond aux critères énoncés à l'article R.211-108 du code de l'environnement, à savoir : « Les critères à retenir pour la définition des zones humides […] sont relatifs à la morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau d'origine naturelle et à la présence éventuelle de plantes hygrophiles. Celles-ci sont définies à partir de listes établies par région biogéographique. En l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide. »

La délimitation au sens réglementaire du terme d'une zone humide est **à la charge du porteur de projet** (circulaire du 18 janvier 2010).
Il est cependant important dans certains cas précis **de disposer d'informations en amont des projets (au moment de l'élaboration des documents de planification) pour préciser au mieux la cartographie des zones humides à l'échelle de la parcelle cadastrale**. Cette délimitation s'avère notamment nécessaire dans le cadre de l'élaboration des PLU, dans des secteurs identifiés comme à enjeu d'urbanisation. Elle permet de délimiter des zonages Nzh précis et d'y associer un règlement spécifique garantissant une préservation de ces espaces.

➔Les cartographies locales résultantes seront transmises au SAGE.

➔Le SAGE peut assurer si nécessaire une concertation et donner des éléments de pédagogie.

RAPPEL : il est important de se référer à l'article R.211-108 du code de l'environnement et ses annexes pour la délimitation réglementaire d'une zone humide.

➔ ***Qui est l'opérateur ?***

- ✓ ***Les porteurs des PLU se chargent de cette définition précise.***
- ✓ ***Tout porteur de projet au titre des IOTA de la loi sur l'eau (installation, ouvrages, travaux et activités) fera le travail de définition réglementaire des zones humides inscrites dans le périmètre de son aménagement.***

Annexe 1 : liste des indicateurs relatifs à la fonctionnalité des zones humides

La fonctionnalité de l'ensemble des zones humides connues *(les 1499 zones humides de l'état initial du SAGE de 2014)* **a été évaluée** sur la base de 9 indicateurs portant sur les thématiques suivantes :

- **Fonctions hydrologiques et hydrauliques :**
  - ✓ Surface des ZH
  - ✓ Densité des ZH
  - ✓ Connexion avec le réseau hydrographique
  - ✓ Inondation

- **Fonctions physiques et biogéochimiques :**
  - ✓ Proximité d'un point de rejet
  - ✓ Etat des masses d'eau
  - ✓ Enjeu eau potable (captage)

- **Fonctions biologiques, écologiques et sociétales :**
  - ✓ Biodiversité
  - ✓ Valeur socio-économique

Les notes ont été attribuées sur la base des connaissances disponibles.

Annexe 2 : liste des zones humides stratégiques

Nom du Secteur	Nom du site	Code ZH	Commune
Zones humides de l'Arve	Arve alluviale aval Bonneville	74ASTERS0544	ARENTHON
Zones humides de l'Arve	Anterne Sud-Est / bordure de l'Arve	74ASTERS0208	MARIGNIER
Zones humides de l'Arve	Les Iles / Bois de Vernaz Sud	74ASTERS0127	ETREMBIERES
Zones humides de l'Arve	Bords de l'Arve / côté Sud de l'A40	74ASTERS1457	ARENTHON
Zones humides de l'Arve	Sous le rocher du Huant	74ASTERS3491	CLUSES
Zones humides de l'Arve	Chef-lieu Sud-Est / Bas-Mornex Nord-Est	74ASTERS1492	ETREMBIERES
Zones humides de l'Arve	Tour St Michel	74ASTERS3412	LES HOUCHES
Zones humides de l'Arve	La Joux Est / Les Iles Sud	74ASTERS2229	CHAMONIX-MONT-BLANC
Zones humides de l'Arve	Péage Cluses Sud	74ASTERS3493	CLUSES
Zones humides de l'Arve	Les Peupliers Ouest / Ouest du Chef-lieu	74ASTERS1490	ETREMBIERES
Zones humides de l'Arve	Lacs de Ilettes / Lac Nord	74ASTERS1151	SALLANCHES
Zones humides de l'Arve	Prés Voisin Sud	74ASTERS3415	LES HOUCHES
Zones humides de l'Arve	La Papeterie / bord Sud de l'A40	74ASTERS1413	ARENTHON
Zones humides de l'Arve	Rixel Nord / bordure de l'Arve	74ASTERS2197	CLUSES
Zones humides de l'Arve	Marais du Pont Neuf / Cry Nord	74ASTERS0247	REIGNIER-ESERY
Zones humides de l'Arve	Gravin Est / La Glière Nord	74ASTERS0468	MAGLAND
Zones humides de l'Arve	La Plagne Est / 100 m au SW du point 494 m sur la RN 205	74ASTERS0467	MAGLAND
Zones humides de l'Arve	Les Moulins Sud / au Nord du point coté 545 m	74ASTERS0307	SALLANCHES
Zones humides de l'Arve	Vorziers Nord / au Nord-Nord-Est du point coté 522 m	74ASTERS0306	SALLANCHES
Zones humides de l'Arve	Col des Montets / tourbières du Col	74ASTERS0051	CHAMONIX-MONT-BLANC
Zones humides de l'Arve	Hameau du Lac Sud / abords Nord de La Fontaine	74ASTERS0150	LES HOUCHES
Zones humides de Sommand	Tourbière de Sommant / Les Mouilles Sud-Ouest	74ASTERS0219	MIEUSSY
Zones humides de Sommand	Les Mouilles	74ASTERS0876	MIEUSSY
Zones humides de Sommand	Farquet Est	74ASTERS3350	MIEUSSY
Zones humides de Sommand	Refuge de Sommand Sud-Est / au Sud-Sud-Est du point côté 1	74ASTERS0878	MIEUSSY
Zones humides de Sommand	Les têtes Nord	74ASTERS3359	MIEUSSY
Zones humides de Sommand	La Platière / au Nord-Est du point côté 1613 m	74ASTERS0875	MIEUSSY
Zones humides de Sommand	Col de Sommant Nord / 100 m à l'ONO du point coté 1784 m	74ASTERS2257	MIEUSSY
Zones humides de Sommand	Pointe du Vélard Ouest	74ASTERS3361	MIEUSSY
Zones humides de Sommand	Pointe de Vélard Nord-Ouest / au point côté 1532 m	74ASTERS0213	MIEUSSY
Zones humides de Sommand	Col de la Ramaz / au point côté 1559 m	74ASTERS0752	BELLEVAUX
Zones humides du Giffre	Giffre alluvial à Marignier	74ASTERS2558	MARIGNIER
Zones humides du Giffre	Giffre alluvial à Taninges	74ASTERS2557	LA RIVIERE-ENVERSE
Zones humides du Giffre	Giffre alluvial amont Morillon	74ASTERS2555	MORILLON
Zones humides du Giffre	Giffre alluvial aval Verchaix	74ASTERS2556	MORILLON
Zones humides du Giffre	Giffre alluvial à Samoens	74ASTERS2554	SAMOENS
Zones humides du Giffre	Est du Chef-lieu / Entreverges Sud-Ouest	74ASTERS0340	LA TOUR
Zones humides du Giffre	Vers la Grange Nord	74ASTERS3376	TANINGES
Zones humides de la Menoge et affluents	Menoge alluviale N Arthaz	74ASTERS2630	ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME
Zones humides de la Menoge et affluents	Marais des Tattes	74ASTERS0342	PEILLONNEX
Zones humides de la Menoge et affluents	Menoge alluviale aval Bonne	74ASTERS2634	BONNE
Zones humides de la Menoge et affluents	Menoge alluviale amont Bonne	74ASTERS2635	BONNE
Zones humides de la Menoge et affluents	Menoge alluviale Pt Fillinges	74ASTERS2636	FILLINGES
Zones humides de la Menoge et affluents	Chef-lieu Ouest / Riondy Nord-Est	74ASTERS0033	BOEGE
Zones humides de la Menoge et affluents	Les Macherets Est	74ASTERS0957	HABERE-LULLIN
Zones humides de la Menoge et affluents	Marais de la Pierre au Mort	74ASTERS0129	FILLINGES
Zones humides de la Menoge et affluents	Chez Ragoti / Chez Champagnon Sud et Sud-Est	74ASTERS0031	BOEGE
Zones humides de la Menoge et affluents	Col des Moises Sud	74ASTERS0699	DRAILLANT
Zones humides de la Menoge et affluents	Col des Moises	74ASTERS0698	DRAILLANT
Zones humides de la Menoge et affluents	Col des Moises / Tourbière des Moises	74ASTERS0083	DRAILLANT
Zones humides de la Menoge et affluents	Chez les Rhuins Nord-Ouest	74ASTERS3296	SAINT-ANDRE-DE-BOEGE
Zones humides de Fornant, Morennes, Bloux	Sources du Fornant	74ASTERS2652	DINGY-EN-VUACHE
Zones humides de Fornant, Morennes, Bloux	Les Morennes Nord / Bloux Sud-Est	74ASTERS1616	DINGY-EN-VUACHE
Zones humides du versant nord du Jaillet	Le Rocher Sud	74ASTERS0628	DEMI-QUARTIER
Zones humides du versant nord du Jaillet	Les Choseaux / Chozelan Sud	74ASTERS0635	DEMI-QUARTIER
Zones humides du versant nord du Jaillet	La Ravine Nord-Nord-Ouest / source notée sur la carte	74ASTERS0630	DEMI-QUARTIER
Zones humides du versant nord du Jaillet	La Frasse / à l'Est du point côté 1016 m	74ASTERS0437	COMBLOUX
Zones humides du versant nord du Jaillet	Fontaine Désir Sud / Le Rocher ESE	74ASTERS0622	DEMI-QUARTIER
Zones humides du versant nord du Jaillet	Chalet de la Vieille	74ASTERS1884	COMBLOUX
Zones humides du versant nord du Jaillet	L'Encraty Nord - Est / Le Meytan Sud	74ASTERS0637	DEMI-QUARTIER
Zones humides du versant nord du Jaillet	La Demi-Lune Nord-Est	74ASTERS0655	COMBLOUX
Zones humides du versant nord du Jaillet	le Petit Bois	74ASTERS3423	DEMI-QUARTIER
Zones humides du versant nord du Jaillet	Nant Cruy Sud-Ouest (500 m) / Les Granges Nord-Est	74ASTERS1160	SALLANCHES
Zones humides du versant nord du Jaillet	Bartoud Nord	74ASTERS0429	COMBLOUX
Zones humides du versant nord du Jaillet	Montavus Nord-Ouest	74ASTERS0435	COMBLOUX
Zones humides d'Arâches-Flaine	Lac de Vernant / Chalet de Vernant Est / point coté 1838 m	74ASTERS1914	ARACHES-LA-FRASSE
Zones humides d'Arâches-Flaine	Lac de vernant Nord-Est	74ASTERS3485	ARACHES-LA-FRASSE
Zones humides d'Arâches-Flaine	Chalet de Vernant Sud-Ouest	74ASTERS3266	ARACHES-LA-FRASSE
Zones humides d'Arâches-Flaine	Tourbière du Vernant	74ASTERS1883	ARACHES-LA-FRASSE
Zones humides d'Arâches-Flaine	Chalet de Vernant Sud	74ASTERS3267	ARACHES-LA-FRASSE
Zones humides d'Arâches-Flaine	Chalet de l'Airon Sud / Est et Sud-Est du point coté 1765 m	74ASTERS1918	ARACHES-LA-FRASSE
Zones humides d'Arâches-Flaine	Les Molliets Nord-Est / Sous télésiège des Molliets	74ASTERS2186	ARACHES-LA-FRASSE
Zones humides d'Arâches-Flaine	Combe de Véret / à 650 m à l'OSO du Col des Grands Vans	74ASTERS2192	ARACHES-LA-FRASSE
Zones humides d'Arâches-Flaine	Combe de Véret / au Nord du captage	74ASTERS2193	ARACHES-LA-FRASSE

Nom du Secteur	Nom du site	Code ZH	Commune
Zones humides de Samoëns-Morillon	Les Pellys Sud / bordure Est du télésiège du Sa´ron	74ASTERS2369	MORILLON
Zones humides de Samoëns-Morillon	Bois d'Arâches	74ASTERS3490	ARACHES-LA-FRASSE
Zones humides du Plateau des Bornes	Les Chauffettes Nord-Est / Le Fresnay Est	74ASTERS1081	ARBUSIGNY
Zones humides du Plateau des Bornes	Crêt de la Gouette Sud / Mouille Gonin	74ASTERS0209	ARBUSIGNY
Zones humides du Plateau des Bornes	Le Beulet Nord-Est / bordure Ouest de la D 102	74ASTERS0241	PERS-JUSSY
Zones humides du Plateau des Bornes	Les Mouilles Est	74ASTERS0268	ARBUSIGNY
Zones humides du Plateau des Bornes	Chez Dolioz Nord / à l'Ouest du foyer de ski de fond	74ASTERS1082	ARBUSIGNY
Zones humides du Plateau des Bornes	Le Bois Ouest-Sud-Ouest	74ASTERS3176	LA CHAPELLE-RAMBAUD
Zones humides du Plateau des Bornes	Le Roc Nord / a l'Est du carrefour côté 842 m	74ASTERS0102	ETAUX
Zones humides des Gets	La Mouille Ronde Est / au Sud du centre équestre (point 1522	74ASTERS0717	LES GETS
Zones humides des Gets	Mouille des Boitets / Le Pont des Putays Nord-Est	74ASTERS0715	LES GETS
Zones humides des Gets	Les Grains d'Or / Est & Nord-Est du point côté 1565 m	74ASTERS0716	LES GETS
Zones humides des Gets	Les Chavannes Nord-Est / à l'Ouest du point côté 1513 m	74ASTERS0139	LES GETS
Zones humides des Gets	La Mouille aux Chats	74ASTERS0718	LES GETS
Zones humides du Foron du Chablais Genevois	Moniaz Nord-Est / Les Champs Maigret	74ASTERS0250	SAINT-CERGUES
Zones humides du Foron du Chablais Genevois	Les Hutins Sud-Sud-Ouest / Marais de Lissoud	74ASTERS0251	SAINT-CERGUES
Zones humides du Foron du Chablais Genevois	Marais à La Dame-Grange Vigny / Brens Sud-Ouest	74ASTERS0192	BONS-EN-CHABLAIS
Zones humides du Foron du Chablais Genevois	Le Moulin des Marais Est et SE / N, NE et NW du point côté 526	74ASTERS0581	SAINT-CERGUES
Zones humides d'Orange les Fleurys	Orange Est / Montizel Sud-Ouest	74ASTERS0835	LA ROCHE-SUR-FORON
Zones humides d'Orange les Fleurys	Les Fattes / au Nord-Est de la borne côté 874 m	74ASTERS0740	LA ROCHE-SUR-FORON
Zones humides d'Orange les Fleurys	Mabé / à l'Est du point côté 871 m	74ASTERS0159	LA ROCHE-SUR-FORON
Zones humides du Praz-de-Lys	Lac du Roy / au Sud du point côté 1661 m	74ASTERS0892	TANINGES
Zones humides du Praz-de-Lys	Les Tours Nord / Praz de Lys / Est de la ligne Savolière	74ASTERS0336	TANINGES
Zones humides du Praz-de-Lys	Le Petit Planey Nord	74ASTERS0902	TANINGES
Zones humides du Praz-de-Lys	La Savolière Sud / Praz de Lys	74ASTERS0335	TANINGES
Zones humides du Praz-de-Lys	Les Beuloz Est-Sud-Est / à l'Ouest du point côté 1522 m	74ASTERS0907	TANINGES
Zones humides du Praz-de-Lys	Sud-Ouest du point coté 1661	74ASTERS3377	TANINGES
Zones humides du Praz-de-Lys	Les Beuloz Nord-Est	74ASTERS0906	TANINGES
Zones humides de Brizon - Solaison	Le Châble Sud-Ouest / Le Pellas Nord-Est	74ASTERS1119	BRIZON
Zones humides du plateau de Loëx, vallée du Giff	La Joux d'Amont Sud-Est / Pierre à Feu Nord	74ASTERS0140	LES GETS
Zones humides du plateau de Loëx, vallée du Giff	Tourbière de Mouille Rosse / Plateau de Loëx	74ASTERS0339	LES GETS
Zones humides du plateau de Loëx, vallée du Giff	Loëx : W Bois de la Corne	74ASTERS2973	VERCHAIX
Zones humides du plateau de Loëx, vallée du Giff	Loëx : la Rossettaz	74ASTERS2976	VERCHAIX
Zones humides du plateau de Loëx, vallée du Giff	Mouille Rousse Est / au Nord-Ouest du point côté 1488 m	74ASTERS0885	TANINGES
Zones humides du plateau de Loëx, vallée du Giff	Chalets de Lairon / la Mouille aux Bois Nord-Ouest	74ASTERS1891	VERCHAIX
Zones humides de Lossy, Cranves-Sales	Tourbière de Lossy / Lossy Nord-Nord-Ouest	74ASTERS0070	CRANVES-SALES
Zones humides des Glières-Champ laitier	Col de l'Ebat Est / au Nord du point côté 1651 m	74ASTERS0849	GLIERES-VAL-DE-BORNE
Zones humides des Glières-Champ laitier	Chalets de Tinnaz Sud-Ouest / entre les points côtés 1558 & 15	74ASTERS0852	GLIERES-VAL-DE-BORNE
Zones humides des Glières-Champ laitier	Chalet Tinaz au sud point côté 1549m	74ASTERS0864	GLIERES-VAL-DE-BORNE
Zones humides des Glières-Champ laitier	Plateau des Glières / La Mandrolière Sud-Ouest	74ASTERS0238	GLIERES-VAL-DE-BORNE
Zones humides des Glières-Champ laitier	Col des Glières / au point côté 1425 m	74ASTERS0349	GLIERES-VAL-DE-BORNE
Marais de l'Etournel	Marais de l'Etournel	74ASTERS0709	COLLONGES-SOUS-SALEVE
Zone humide de Plan Jovet, Les Contamines-Mon	Tourbières de Plan Jovet / plusieurs sites	74ASTERS0114	LES CONTAMINES-MONTJOIE
Zone humide du Martinet, Vougy	Le martinet Nord-Est / En l'Ile Ouest	74ASTERS1879	VOUGY
Zones humides de Balme, Chamonix	Col de Balme SW	74ASTERS2620	CHAMONIX-MONT-BLANC
Zones humides de Cenise - Morsullaz	Plateau de Cenise Sud / à l'Ouest de l'Arrête de Chevry	74ASTERS0866	GLIERES-VAL-DE-BORNE
Zones humides de Cenise - Morsullaz	Arête de Chévry Est / en rive gauche du ruisseau du Bronze	74ASTERS1237	MONT-SAXONNEX
Zones humides de Cenise - Morsullaz	Le Châtelard / Ouest du point coté 1667 m	74ASTERS1246	MONT-SAXONNEX
Zones humides de Cenise - Morsullaz	Morsulaz d'en haut Ouest / La Pellaz d'en Haut Est	74ASTERS1240	MONT-SAXONNEX
Zones humides de Cenise - Morsullaz	La Gouille Sud	74ASTERS1248	MONT-SAXONNEX
Zones humides de Cenise - Morsullaz	Le Bété Sud / Le Bété d'en haut Nord-Ouest	74ASTERS1249	MONT-SAXONNEX
Zone humide de Pilly, Arthaz	Pilly Sud / dans une clairière	74ASTERS1317	ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME
Zone humide du Latay, Samoëns	le Latays Sud	74ASTERS3382	SAMOENS
Zone humide Chef-lieu de Vougy	Chef-lieu Ouest / entre N 205 et Autoroute blanche	74ASTERS1878	VOUGY
Tourbière de Combe noire, les Contamines-Montjo	Tourbières de la Combe Noire / 9 sites	74ASTERS0539	LES CONTAMINES-MONTJOIE
Zones humides d'Anterne - Pormenaz, Passy	Lac de Pormenaz / au Nord du point coté 1945 m	74ASTERS1945	PASSY
Zones humides d'Anterne - Pormenaz, Passy	Laouchet de Pormenaz / 475 m au Sud-Sud-Ouest du refuge	74ASTERS1947	PASSY
Zones humides de Plaine Joux, Onnion	Bouttecul / 125 m à l'Est du point coté 1314 m	74ASTERS0230	ONNION
Zone humide du Fer à Cheval	Fer à Cheval / bord E chemin fond combe (pt côté 978,6 m)	74ASTERS0316	SIXT-FER-A-CHEVAL
Zones humides de La Duche, Grand Bornand	La Duche / au Nord-Ouest de la Chapelle de la Duche	74ASTERS0780	LE GRAND-BORNAND
Zones humides de Plaine Joux - Mayères, Sallanch	Plaine Joux Nord / Les Laidis	74ASTERS1157	SALLANCHES
Zone humide du bois d'Avaz, Bonneville	Les Bois Est-Nord-Est / Les Charbonnières / Thuet NNE	74ASTERS0044	BONNEVILLE
Zone humide de la Cour, Grand Bornand	La Cour / Les Bouts Sud	74ASTERS0113	LE GRAND-BORNAND

Annexe 3 : volet cartographique

SAGE ARVE - SM3A - 300 Chemin des Prés Moulin - 74800 Saint-Pierre-en-Faucigny
Tél. : 04 50 25 60 14 - sage@sm3a.com